

CHARTRE DU COLLEGIEN - Collège Condorcet de Dourdan

Présentée et adoptée au Conseil d'Administration du 22 mai 2017

Le respect de l'ensemble des règles énoncées ci-dessous participe à instaurer un climat de vie favorable dans le collège, à développer une confiance partagée entre adultes et élèves et à créer un esprit de solidarité entre élèves.

*Par la mise en pratique de ces **règles exprimées sous forme de droits (à gauche) et de devoirs (à droite)**, chaque élève contribue à ce que tous soient heureux d'aller au collège et d'y travailler.*

BIEN VIVRE ENSEMBLE	DROITS	DEVOIRS
	J'ai le droit au respect de ma personne et de mes biens.	Je respecte les élèves, les adultes et leurs biens. Je n'utilise jamais la violence physique ou verbale. Je respecte et défends le principe absolu d'égalité entre les filles et les garçons et les règles de la mixité. J'adopte un langage correct et adapté. Je respecte les règles élémentaires de politesse : « <i>Bonjour</i> », « <i>S'il vous plaît</i> », « <i>Merci</i> ». <i>Charte de la laïcité</i> (art.9) Article 9: La laïcité implique le rejet de toutes les violences et de toutes les discriminations, garantit l'égalité entre les filles et les garçons et repose sur une culture du respect et de la compréhension de l'autre.
	Personne ne peut me rejeter en raison de mes origines, mes convictions et / ou de mon apparence physique.	<i>Charte de la laïcité</i> (art.3) <i>Charte de la laïcité</i> (art.4) Je viens au collège avec une tenue vestimentaire convenable.
	J'ai le droit d'élire des représentants qui me représenteront dans les différentes instances.	Je dois choisir des représentants pour leurs qualités humaines et leur sérieux.
	J'ai le droit d'être élu(e) délégué(e) et de participer à la vie du collège.	Je m'engage à être force de proposition dans l'intérêt de tous.
	Je dois pouvoir travailler dans des locaux propres. J'ai accès aux sanitaires de l'établissement.	Je m'engage à respecter les locaux. Je ne dois commettre aucune dégradation. Je m'engage à faciliter et à respecter le travail des agents d'entretien en gardant propres les sanitaires.
	En cas de difficultés, j'ai le droit d'être aidé(e) et de me confier à un adulte.	Je ne dois pas avoir honte d'évoquer mes problèmes personnels. Je dois me rapprocher d'un adulte si je constate une souffrance chez un ou plusieurs élèves.

EN CLASSE	DROITS	DEVOIRS
	J'ai le droit de bénéficier de l'attention de mes enseignants	Je respecte l'autorité des professeurs. J'accepte que l'enseignant soit le seul à décider de l'attitude que je dois avoir dans sa classe. J'accepte les règles de discipline données par l'enseignant.
	J'ai le droit d'avoir des difficultés et d'être aidé(e) en cas de problème.	Je fais le travail demandé en classe et à la maison. Cela permet à mes professeurs de comprendre mes difficultés et de pouvoir y remédier.
J'ai le droit d'étudier dans de bonnes conditions J'ai le droit de me tromper	Je participe au bon climat de la classe qui permet des conditions favorables à l'apprentissage. J'ai toujours sur moi le matériel nécessaire demandé pour travailler. Je suis attentif (ive) aux explications données pour pouvoir progresser. Je respecte les horaires de mon emploi du temps. J'arrive à l'heure en classe et je m'installe rapidement. Je dois assister à chaque cours inscrit à mon emploi du temps.	

DANS L'ETABLISSEMENT	DROITS	DEVOIRS
	J'ai le droit d'être accueilli(e) du lundi au vendredi, aux heures d'ouverture.	Je respecte l'autorité du personnel de Vie Scolaire. J'ai un comportement respectueux envers les adultes et les autres élèves à l'intérieur comme aux abords de l'établissement, y compris à travers l'usage des réseaux sociaux.
	J'ai le droit d'aller au CDI pour lire ou faire une recherche.	Je m'inscris auprès de la Vie Scolaire dès le matin.
	J'ai le droit d'être utilisateur des salles du foyer.	Je fais une demande auprès des CPE ou du Chef d'établissement adjoint
	Je me déplace avec l'autorisation de l'enseignant grâce à son laissez-passer	Je circule dans les couloirs et dans l'établissement calmement à tout moment. Je m'interdis d'utiliser les extincteurs et/ou les boîtiers d'alarme incendie sans raison valable.
	J'ai le droit de participer aux activités sportives proposées par l'Association sportive du collège.	Je m'acquitte de ma cotisation annuelle.
	Je reçois gratuitement un carnet de correspondance neuf à chaque début d'année scolaire. C'est ma « carte d'identité scolaire »	Je l'ai chaque jour avec moi. Je le montre chaque matin à la grille et à chaque sortie du collège (sauf celle de 17h25). Je le remets ou le montre à tout adulte de l'établissement qui m'en fait la demande. Je sais que le carnet de liaison est un outil personnel : je ne l'emprunte à aucun camarade pour aucune raison. Je prends soin de mon carnet de correspondance tout au long de l'année. Je respecte les horaires de mon emploi du temps. Je suis ponctuel et assidu. Je ne me déplace, pendant les heures de cours, qu'avec l'autorisation écrite d'un adulte.

DANS LA COUR	DROITS	DEVOIRS
	Je dispose d'un temps et d'un lieu de récréation. Je peux disposer de la cour tout le temps de ma demi-pension	Je ne reste pas dans les couloirs et ne les utilise pas comme un espace de jeu. Je suis attentif aux autres et solidaire des élèves plus vulnérables. Je m'engage à dénoncer tout type de violence ou de harcèlement. Je n'ai pas de comportement violent. Je ne participe à aucun jeu ni ne commets aucun geste qui pourrait blesser un camarade physiquement ou moralement.

AU REFECTOIRE	DROITS	DEVOIRS
	J'ai le droit de choisir ou non de m'inscrire au service de restauration.	Je présente ma carte de cantine en bon état à chaque passage. En cas d'oubli de carte, je passe en fin de service. J'adopte un comportement responsable dans l'enceinte du réfectoire.
J'ai le droit de choisir ma place dans le réfectoire	Je facilite et respecte le travail des agents d'entretien en participant aux règles du débarrasage et en contribuant à la propreté du réfectoire. Je ne jette pas de nourriture par terre ni n'en mets dans les pichets d'eau: un tel comportement est inadmissible.	

TELEPHONE ET AUTRES OUTILS NUMERIQUES	DROITS	DEVOIRS
	J'ai le droit de posséder un téléphone J'ai le droit d'avoir accès à un téléphone du collège en cas de besoin	Je n'ai pas le droit d'utiliser mon téléphone portable dans l'établissement quel que soit les lieux (sauf accord express d'un adulte, du chef d'établissement ou de son représentant). Je respecte la loi sur le droit à l'image.

Lu et pris connaissance, le

Signature de l'élève:

Signature des parents ou des responsables légaux: